



YQUELON INFOS

N°68 JUILLET 2022

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3
FINANCES 4
QUIZ 6
AFFAIRES SCOLAIRES 7
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 10
TRAVAUX ET URBANISME 12
VIE COMMUNALE 15
VIE ASSOCIATIVE 23
INTERCOMMUNALITÉ 26
VIE SOCIALE 30
YQUELON PRATIQUE 31

Directeur de la publication : Stéphane SORRE - Directeur de la rédaction : Philippe PICHARD - Rédaction : Commission communication

Conception graphique : EP Graphisme
www.elisepichard.fr
contact@elisepichard.fr

Photographies :
Mairie d'Yquelon

Imprimerie LECUIROT
Gavray (50)
02 33 61 75 35

Tous droits réservés à la Mairie d'Yquelon

LE MOT DU MAIRE



C'est toujours avec autant de plaisir que je vous invite à découvrir ce nouveau « YQUELON INFOS », 68ème édition de notre magazine municipal destiné à nos habitants mais également à tous ceux que la vie de notre commune peut intéresser.
Le contenu de cette publication est issu du travail de rédaction des élus et je remercie l'équipe qui s'implique vraiment pour vous proposer une information de qualité. Notre volonté est de permettre à chacun de vous de toujours mieux connaître sa commune, les activités et événements qui s'y déroulent comme les projets prévus de s'y développer. Je suis très attaché à cette transparence de l'action municipale et vous le répète : n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie à chaque fois que le lien entre vous et votre commune vous paraît devoir être davantage expliqué, pour une meilleure compréhension de chacun.
Le dialogue, l'écoute mutuelle, le respect et la proximité doivent trouver tout leur sens dans les relations élus – habitants.

Le sommaire de ce magazine vous propose de parcourir ce qui fait la vie d'une collectivité de notre taille, à commencer par le détail des budgets de fonctionnement et d'investissement votés pour l'année 2022. Ces budgets prévisionnels ont été adoptés sans augmentation des taux d'imposition (depuis 2008) mais toujours avec l'ambition d'apporter les réponses utiles au développement harmonieux de notre commune. Un regret toutefois dans l'engagement de nos investissements : les circonstances particulières de tous ces derniers mois et leurs impacts sur le secteur du bâtiment nous ont conduits à reporter les travaux de réhabilitation du rez de chaussée de notre mairie. La consultation des entreprises menée en début d'année a abouti à un trop grand nombre de lots infructueux ou à des surcoûts tels que l'engagement des travaux ne pouvait pas se faire avec une maîtrise suffisante. Nous relancerons ce chantier dès que possible.

L'élaboration d'un véritable plan de circulation et de mobilités douces sur l'ensemble de la commune a bien avancé et la phase de tests devrait débuter dès la prochaine rentrée scolaire. Il sera important, là encore, que notre capacité collective à analyser et débattre de ces expérimentations soit guidé par l'intérêt général. Sécuriser les déplacements de tous, limiter les vitesses, maîtriser les flux de véhicules et favoriser les mobilités douces passeront par des changements dans nos habitudes, notamment avec une place moins grande accordée à la voiture.

Evénement important et attendu de beaucoup, l'extension du réseau de bus NEVA trouve toute sa place dans cette démarche. Ce nouveau réseau déployé par Granville Terre & Mer (GTM), à la fois, s'inscrit dans cette offre renforcée de services aux habitants et constitue une avancée significative au regard d'enjeux écologiques dont nous devons être conscients. Notre bassin de vie, quel que soit notre âge, ne peut pas se limiter à une seule commune : je me réjouis que la nôtre soit désormais pleinement desservie avec ce transport collectif et gratuit, accessible à tous. Président de la Communauté de Communes, j'y étais également très attaché et souligne la décision de gratuité qui s'appliquera dès septembre prochain au transport scolaire collectif de tous les élèves domiciliés sur le territoire de GTM. Une mesure d'équité qui rappelle que la coopération intercommunale peut apporter des solutions dans l'intérêt de beaucoup de familles.

Avec l'arrivée de l'été, je me réjouissais d'un retour à une vie normale, de ces masques qui avaient quasiment disparu et de ces regards et sourires retrouvés. Mais la réalité est certainement plus compliquée : les variants COVID se multiplient et il nous faut rester vigilants. Que les plus fragiles d'entre nous continuent de se protéger et ne perdons pas de vue ces gestes barrières pour la sécurité de tous. Œuvrons pour ce « bien-vivre ensemble », quand bien même il doit passer par quelques contraintes individuelles. N'oublions pas que d'autres populations, pas si éloignées, vivent la guerre ou encore que d'autres grand pays se laissent aller à remettre en cause les droits des femmes ...

Très bel été à tous.

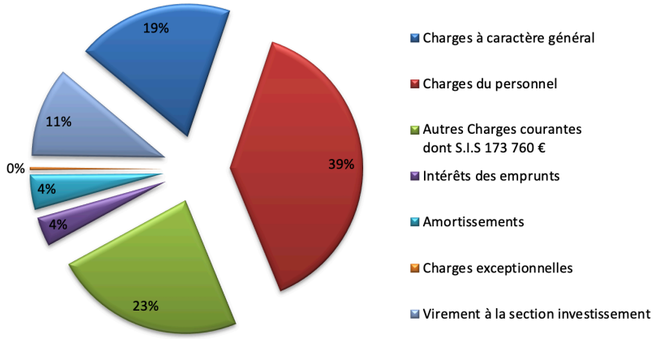
Stéphane SORRE
Maire d'Yquelon

YQUELON MAIRIE

FONCTIONNEMENT 2022

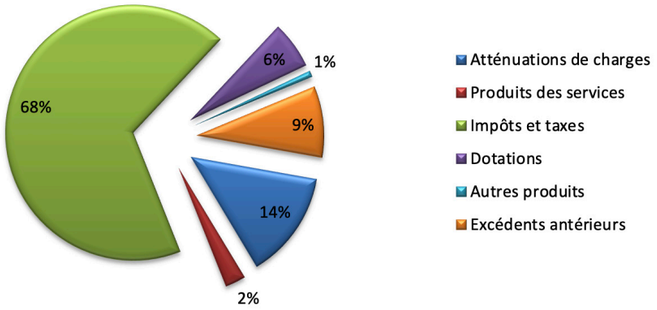
DÉPENSES

Charges à caractère général	234 915 €
Charges du personnel	476 800 €
Autres charges courantes dont S.I.S 173 760 €	286 780 €
Intérêt des emprunts	44 000 €
Amortissements	52 572 €
Charges exceptionnelles	4 000 €
Virement à la section investissement	134 528 €
	1 233 595 €



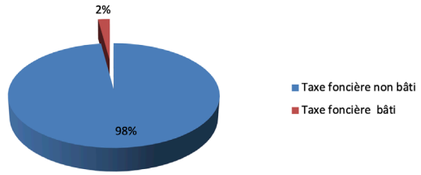
RECETTES

Atténuation de charges	168 000 €
Produits de services	31 979 €
Impôts et taxes	838 971 €
Dotations	73 515 €
Autres produits	10 000 €
Excédents antérieurs	111 110 €
	1 233 595 €



TAXE FONCIÈRE

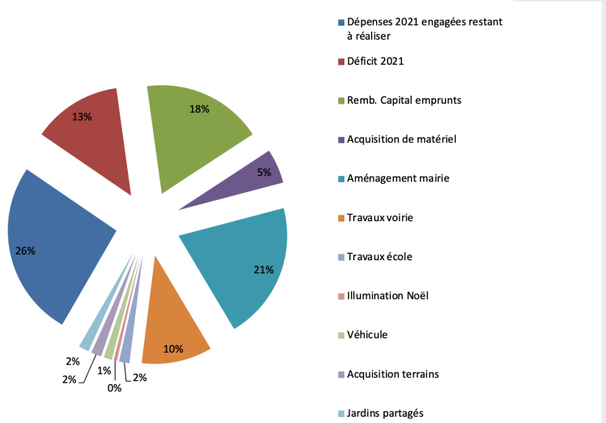
Taxe foncière non bâti	527 935 €
Taxe foncière bâti	11 456 €
	539 391 €



INVESTISSEMENT 2022

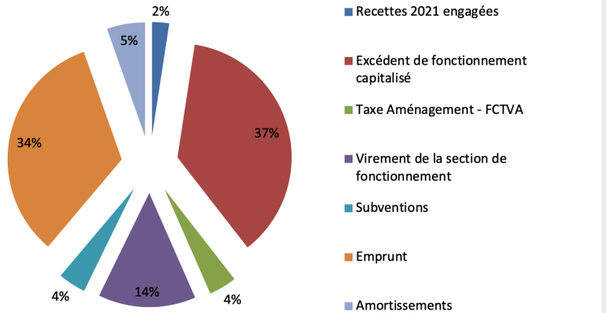
DÉPENSES

Dépenses 2021 engagées restant à réaliser	255 270 €
Déficit 2021	129 088 €
Remb. Capital emprunts	174 680 €
Acquisition de matériel	50 000 €
Aménagement mairie	200 000 €
Travaux voirie	102 400 €
Travaux école	15 000 €
Illumination Noël	5 000 €
Véhicule	12 000 €
Acquisition terrains	15 000 €
Jardins partagés	15 000 €
	973 438 €



RECETTES

Recettes 2021 engagées	23 592 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	360 766 €
Taxe Aménagement - FCTVA	38 254 €
Virement de la section de fonctionnement	134 528 €
Subventions	38 183 €
Emprunt	325 543 €
Amortissements	52 572 €
	973 438 €





C'EST BEAU MAIS C'EST OÙ ?

2 points

Les arbres de la prairie du bourg

QUI SUIS-JE ?

2 points par bonne réponse

1/ Je suis un arbuste de 2 à 5 m. Je vis entre 20 et 30 ans. Mes feuilles sont grandes, en forme de cœur et dentées, finement velues.

2/ Je mesure de 20 à 40 m. Ma longévité est de 500 à 1000 ans. Mes feuilles sont lobées avec un long pétiole.

3/ Je suis l'arbre des bords de cours d'eau. Mon bois est réputé imputrescible au contact de l'eau. Il est d'ailleurs utilisé pour les pilotis de Venise !

4/ Mon fruit correspond à des petites baies noires globuleuses dispersées par les oiseaux.

RÉPONSES À LA PAGE 30

Les enfants ont eu la chance de pouvoir faire les activités pédagogiques qui étaient prévues pour le 2ème et 3ème trimestre de cette année scolaire encore bien perturbée par la covid. Un grand merci au corps enseignant pour son implication.

PLANTATION D'ARBRES EN VILLE À VOCATION PÉDAGOGIQUE

FINANCÉ PAR :

E.Leclerc Granville

SUR UN TERRAIN DE LA COMMUNE :

YQUELON

50 Arbres plantés

Janvier 2022

10 essences plantées avec les élèves de CM1/CM2 de l'Ecole d'Yquelon

Un parcours pédagogique installé pour un projet paysager au cœur de la Ville

ATMOSYLVA











LES 50 ARBRES DE LA PRAIRIE DU BOURG







Le projet des plantations par la société ATMOSYLVA a eu lieu le 7 janvier 2022 sur la prairie du bourg, malgré le temps pluvieux. Les enfants ont joué les apprentis jardiniers après avoir bénéficié d'une présentation en classe. Un carnet « forêt » leur a été remis afin qu'il puisse découvrir les différentes essences des arbres et les bénéfices qu'ils apportent à la planète.

LA SEMAINE *olympique* ET *paralympique*

Les 27 et 28 janvier, les enfants ont accumulé des kilomètres pour réaliser l'équivalent de la distance entre Granville et Paris. Ils ont atteint leur objectif. Les élèves et l'équipe éducative de l'école Jean Moulin de Longueville-Yquelon ont reçu le Label Génération 2024 au gymnase communautaire de Scissy, à Saint-Pair–sur-Mer.
D'autres activités sportives ont eu lieu : escalade, tennis de table, piscine et voile.



LE CARNAVAL DES ENFANTS

Le carnaval de l'école avec les résidents de l'Établissement d'Accueil Médicalisé a eu lieu le 1er mars 2022 sur la zone détente-loisirs. Tous les participants étaient déguisés. La musique et les confettis étaient de la partie dans une ambiance festive.







ACTIVITÉS

Contrairement à l'an dernier, le séjour à la Villa Éole a pu se réaliser avec les élèves scolarisés à Longueville (CP et CE1) les 4,5 et 6 mai. Les enfants ont aussi bénéficié d'un spectacle au théâtre de l'Archipel et de séances de cinéma. Une démarche de soutien à l'Ukraine a été également proposée. Les promenades scolaires ont eu pour destination Chausey pour les grands et la visite de la caserne des pompiers pour les petits. L'APE a organisé une bourse aux jouets, vêtements et puériculture à la salle de convivialité.

Le 23 juin s'est déroulée la représentation musicale des élèves et des enseignants en collaboration avec Agnès GARÇON, professeur de l'Ecole Intercommunale de Musique.







LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Les peintures de 3 pièces ont été refaites durant les vacances scolaires. Nous attendons avec impatience le ravalement extérieur qui sera réalisé au cours de l'été. Nous souhaitons de bonnes vacances aux élèves, enseignants et agents communaux.

Les Jardins de la Lucerie

Le mardi 26 avril dernier, Stéphane SORRE, Maire et Éric BOUCHARD, Président de l'association « Les Jardins de la Lucerie » ont inauguré « les Jardins Partagés » en présence des membres du conseil municipal, des membres de l'association et des jardiniers.
17 parcelles ont ainsi été allouées aux habitants de la commune qui en ont fait la demande. L'école et l'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) ont également réservé une parcelle.
Ce projet initié par la commune au dernier trimestre 2021 a été rapidement un franc succès : début mars les agents municipaux ont pu délimiter le terrain (mise en place de poteaux, grillage et barrière), planter les haies... puis mise en place de l'abri de jardins.
Début avril les jardiniers ont commencé leurs plantations, sans oublier le magnifique épouvantail réalisé par un jardinier et son fils !

Tous sont unanimes : emplacement idéal, en plus les gens qui se promènent, s'arrêtent et discutent ! Bref objectif atteint ; lieu de convivialité et de partage.
On attend maintenant les premiers légumes !





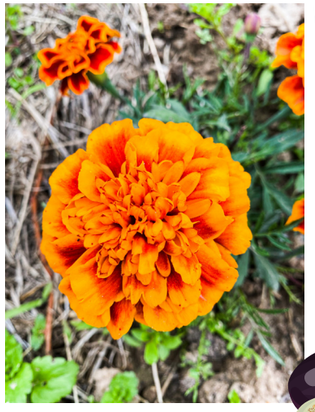






Présentation de l'association : « Les Jardins de la Lucerie »

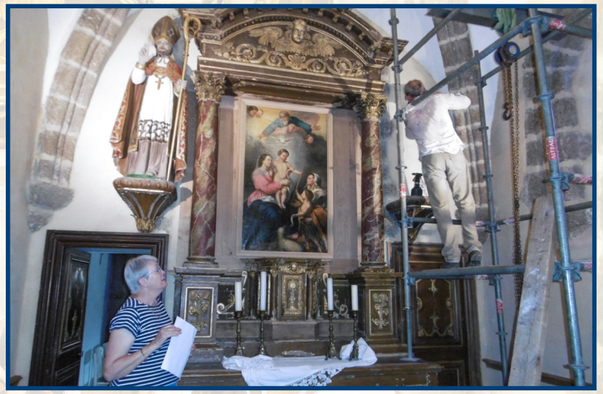
Président : Éric BOUCHARD
Vice-Président : Pascal LAVARDE
Secrétaire : Elisabeth GUAMIS
Trésorier : Antoine VIEL







ÉGLISE
Saint-Pair



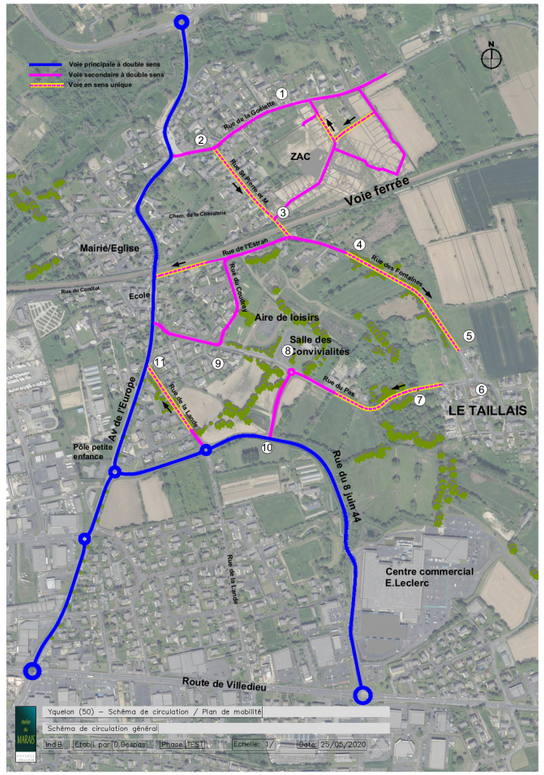
Les travaux de rénovation de l'intérieur de l'église sont terminés.
L'entreprise LEBOISNE de Virey (50) a assuré la restauration de la partie bois du maître-autel qui a été remis en place fin mars 2022. L'entreprise ARTHEMA de Nantes (44) réalise actuellement la polychromie et les dorures. Les deux statues encadrant le maître-autel et représentant deux évêques, ont été rénovées par une entreprise de Granville, Mme ALLAIN et M. ROUCHET. Une nouvelle sonorisation sera mise en place avant cet été.







Plan de circulation





Après une première réunion publique le 18 janvier, le projet de plan de circulation a été présenté aux habitants le 29 juin.

Maintenant, il faut le mettre en place et le conseil municipal a fait le choix de continuer de travailler avec le même cabinet, l'Atelier du Marais, pour définir l'ensemble des aménagements nécessaires et aussi avant tout, de réaliser une phase de test.
Cette phase de test est définie, et les services du département y sont associés pour sa mise en œuvre avec la pose des panneaux, des plots et les marquages au sol. Elle devrait débuter fin août / début septembre.

A l'issue de ce test, un bilan sera établi, pour en mesurer l'impact, tant pour la circulation des véhicules, que pour celle des piétons et des cyclistes, avant que ne puissent être envisagés les aménagements définitifs.

Le plan de circulation peut être consulté en mairie. Un registre y est ouvert pour recueillir les observations des habitants.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Les travaux de réaménagement de la mairie, qui devaient permettre un meilleur accueil du public et aussi d'améliorer la performance énergétique du bâtiment sont reportés. En effet, suite à la consultation des entreprises, plusieurs lots sont restés sans réponse et d'autres lots ont été chiffrés avec un coût de 35% supérieur à l'estimation de l'architecte. Aussi, le conseil municipal a décidé fin avril, de déclarer sans suite la consultation. Cela ne signifie pas que les travaux sont abandonnés, mais que la commune va attendre une période plus favorable pour relancer une nouvelle consultation.

LES CLÔTURES

Les nouvelles clôtures et toutes les modifications doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux à la mairie. Cette démarche obligatoire permet, après étude par le service urbanisme de Granville Terre et Mer et accord de la mairie, de réaliser les travaux en toute conformité.
Beaucoup d'entre nous apprécient le caractère bocager et paysager de la commune. Or, ceci est le résultat d'orientations et d'engagements pris par les différents conseils municipaux depuis plusieurs mandatures, notamment avec l'obligation de planter des haies vives dans les lotissements. Nous tenons, comme la majorité de la population, à conserver cet aspect verdoyant. Aussi, nous veillons particulièrement à ce que les clôtures restent en harmonie avec le paysage environnant et l'aspect des clôtures voisines comme indiqué dans le PLU.

LA RESTAURATION DU PARQUET DE LA SALLE DE CONVIVIALITÉ

Début février, l'entreprise LES SENS DU BOIS de Ducey est intervenue pour raboter, poncer et vitrifier le parquet de la salle de convivialité qui en avait bien besoin. Maintenant les amateurs de valses et autres danses vont pouvoir s'en donner à cœur joie.
Nous ne pouvons que recommander aux utilisateurs de la salle de convivialité, de faire attention au parquet, de le nettoyer correctement afin d'assurer sa longévité.

LA RESTAURATION DES JEUX DE LA ZONE DE DÉTENTE-LOISIRS

Le service technique de la commune a restauré les équipements de l'aire de jeux de la zone de détente-loisirs. Ainsi, le tobogan, les appareils d'exercice physique ont retrouvé une nouvelle jeunesse. Ils n'attendent plus que les nombreux visiteurs de cette zone très appréciée des habitants de la commune.



CÉRÉMONIES Commémoratives

19 Mars
GUERRE D'ALGÉRIE

La cérémonie organisée à Yquelon a réuni les maires et les élus des communes de Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon.







8 Mai
2ème GUERRE MONDIALE

À Yquelon





À Granville, en présence des 4 maires des 4 communes du canton

INAUGURATION

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Le jeudi 12 mai, s'est déroulée l'inauguration de l'Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) en présence du personnel, des résidents, des élus et des partenaires.

Cet établissement situé dans la ZAC du Rond de Chêne est un bel exemple d'intégration sur notre territoire. Les résidents et le personnel se sont appropriés les lieux rapidement, et la satisfaction ne manquait pas de se lire sur leurs visages.









LE MARCHÉ

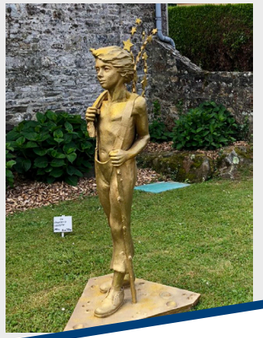
Et toujours le petit marché du mardi matin avec les fruits et légumes de Sylvain GUILBERT.



FESTIVAL BOTANIK'ART

La cour de la mairie d'Yquelon a accueilli les œuvres du sculpteur Yannec TOMADA.





CHANT IRLANDAIS

PAR LA CHORALE

Together

À L'OCCASION DE LA SAINT-PATRICK

27 MARS 2022



57ÈME TOUR DE LA MANCHE Cycliste

C'est avec fierté que l'équipe municipale et les Yquelonnais ont eu le plaisir d'accueillir le départ du 57ème Tour de la Manche cycliste, le 19 mai. Signaleurs, bénévoles du Comité des Fêtes, et de nombreux élus étaient présents lors de cette journée célébrant une épreuve si importante dans le calendrier des manifestations sportives du département.
Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Jean Moulin ont participé à leur manière en profitant des coulisses et en bénéficiant des explications des organisateurs avant de se transformer en supporters lors du passage des coureurs.
20 équipes étaient engagées dans une course à 5 étapes, avec 613 km parcourus, pour une arrivée à Granville le 22 mai.



















Bonne Retraite Alain !



Responsable des services techniques à la mairie d'Yquelon, Alain ROLLAND fait valoir ses droits à la retraite ce 1er juillet 2022. Recruté en 1997, Alain aura marqué les esprits par son sens du dialogue, sa gentillesse et ses qualités professionnelles. Retour sur une carrière aux multiples facettes.

Né à Granville en 1960, Alain ROLLAND vient habiter Yquelon avec ses parents à l'âge de 15 ans. Passionné par les mécanismes horlogers, Alain part à Rennes dans une école d'horlogerie. Diplôme en poche, il revient dans sa région et pratique le métier d'horloger en chambre, travaillant pour les bijoutiers qui, très souvent, n'ont pas de réparateur. Puis il crée son magasin « **à Saint-Nicolas dans les années 1980** », se souvient-celui-ci.

L'envie d'arpenter d'autres régions va l'amener dans les Landes où il découvre les camps de vacances du CCAS. Alain s'occupe des espaces verts. « **Ça m'a beaucoup plu ! De l'univers fermé de l'horlogerie, j'ai découvert les univers ouverts, de l'espace** ». Cette expérience agit comme « **un véritable déclic** ». Il part à Dax dans une école apprendre le métier de paysagiste. Il revient sur ses terres normandes en 1992, et trouve facilement du travail dans les espaces verts. En 1997, Alain postule à la mairie d'Yquelon, il est recruté pour sa compétence dans le domaine des espaces verts. A l'époque, il y avait deux employés municipaux aux services techniques, aucun lotissement, pas d'atelier municipal, Yquelon comptait environ 740 habitants. « **Le travail était très différent** » se souvient Alain. Qu'est-ce qui a changé ? « **Il y avait beaucoup de nettoyage des réseaux qu'on ne fait plus. Une prise de conscience environnementale, on n'emploie plus de désherbant. Evolution du matériel, évolution du travail** ». Alain voit la création des bassins d'orage, la zone détente-loisirs dont il est chargé des plantations et de végétaliser les lieux. Puis les lotissements, la salle de convivialité... Et surtout en 2013, l'atelier municipal... « **Ça a tout changé, amélioré considérablement les conditions de travail** ». Sans oublier la construction de l'école, la rue du 8 juin, les transformations et travaux du bourg à deux reprises, la Grange Dîmière, l'église... Puis le nouveau cimetière très végétalisé dans lequel il réalise le jardin du Souvenir.

Comment avez-vous vécu toutes ces années ? « **Mes relations avec la population, les collègues et les élus ont toujours été très bonnes. J'ai connu trois maires** ».

De 1997 à 2022, comment votre travail a-t-il évolué ? « **Depuis quelques années, je suis plutôt chargé de la gestion des bâtiments, beaucoup de peinture, d'installations, réparations... 25 ans à Yquelon, je me suis épanoui ici** ». Sensible et homme de cœur, Alain ROLLAND a aussi tendu la perche à des personnes en difficulté et encadré certaines devant effectuer un TIG (travail d'intérêt général). « **Souvent des gamins qui n'ont rien à faire en prison. Leur redonner une chance. J'ai eu plaisir de les rencontrer.** »

La retraite ? Alain confesse qu'il ressentira certainement un peu « d'émotion » le 1er juillet. « **Je vais prendre le temps de faire les choses** ». Il pourra s'adonner à sa grande passion, les chevaux. « **J'ai toujours aimé. J'ai commencé à monter à l'âge de 10 ans** ». Et puis il y aura aussi « **le jardin potager, aller à la marée, la pétanque avec les amis, la famille, aller voir maman qui a 88 ans...** »

Bonne et longue retraite Alain, et merci pour tout !

DÉPART EN RETRAITE D'ALAIN ROLLAND













24 Juin 2022

SARAH, SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



Bonjour Sarah, peux-tu te présenter et nous dire quelles ont été tes motivations pour devenir sapeur-pompier volontaire ?

Je m'appelle Sarah Guillouet, j'ai 28 ans. J'habite Yquelon depuis l'âge d'un an. Je suis éducatrice spécialisée au sein du DIHW (Dispositif Inclusif Henri Wallon). J'accompagne des enfants en situation de handicap au sein d'une école primaire à Granville.

Je suis effectivement sapeur-pompier volontaire (SPV) au Centre d'Incendie et de Secours de Granville depuis 2 ans. Je souhaitais connaître tous les gestes de premiers secours et être capable de réagir en toutes circonstances. J'avais envie de me dépasser et tester mes limites. Enfin, je voulais aussi voir et connaître « le fameux esprit d'équipe et de cohésion » que l'image des pompiers renvoie. Je ne regrette pas du tout mon choix.

Selon toi, quels sont les mots clés qui caractérisent la fonction de sapeur-pompier volontaire ?

Je dirais :

- Entraide
- Cohésion
- Assistance
- Résilience
- Adaptation
- Disponibilité
- Sport
- Entraînements
- Connaissances
- Collectivité

Quelles sont les démarches à faire pour devenir sapeur-pompier volontaire ?

Nous avons toujours besoin de plus de volontaires. Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la caserne au 02 14 13 81 61.



Grand Prix DU COMITÉ DES FÊTES

41ÈME ÉDITION - 20 MARS 2022









C'est après 2 années d'interruption qu'a eu lieu le 20 mars 2022 le Grand Prix cycliste du Comité des Fêtes. Le soleil était au rendez-vous et a permis au public de profiter des 3 courses proposées. Jacky HÉBERT, les signaleurs et les bénévoles ont largement contribué à la réussite de cette journée.

Comité des Fêtes Yquelon



Plus de 90 exposants, 350 repas du soir, 50 bénévoles du Comité des Fêtes pour une journée réussie, conclue par un magnifique feu d'artifice !











LISTE DES associations

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
PRÉSIDENT
M. Daniel DOLLEY
02 33 89 58 03

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. LONGUEVILLE-YQUELON
PRÉSIDENTE
Mme Alexandra HAVIN
ape.longueville-yquelon@laposte.net

ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DE L'ÉGLISE D'YQUELON
PRÉSIDENT
M. Bernard DEBOISLOREY
mairie.yquelon@wanadoo.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LES DRÔLES DE DAMES
PRÉSIDENTE
Mme Ginette GUY
06 16 39 58 73

AMICALE YQUELONNAISE DU 3ÈME ÂGE
PRÉSIDENT
M. Marcel PICOT
07 77 77 75 54

LES JARDINS DE LA LUCERIE
PRÉSIDENT
M. Eric BOUCHARD
eric.bouchard0404@orange.fr
06 85 97 03 59

LA DÉTENTE YQUELONNAISE
PRÉSIDENTE
Mme Pascaline JACOMME
pjacomme@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES D'YQUELON
PRÉSIDENTE
Mme Dominique PICHARD
comitedesfetesyquelon@gmail.com

INAUGURATION DE LA *Maison* DE LA *Petite Enfance*















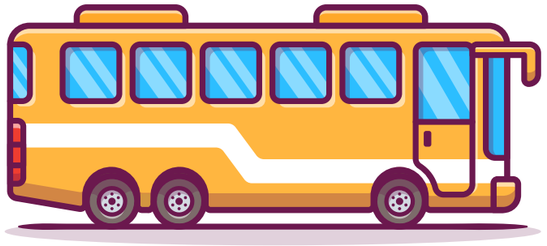


30 AVRIL 2022





Transports scolaires



VOTRE INTERCOMMUNALITÉ FINANCE LEUR GRATUITÉ DÈS LA RENTRÉE !

C'est une volonté forte de la Communauté de Communes : à compter de la prochaine rentrée, les transports scolaires seront gratuits pour tous les scolaires résidant sur les 32 communes du territoire de Granville Terre & Mer. GTM a décidé de prendre totalement en charge leur abonnement, que ce soit sur son réseau Néva, ou sur le réseau régional Nomad. Cela représente un coût important pour Granville Terre & Mer : 240 000 € en faveur de la jeunesse.

En zone urbaine, les lignes scolaires du réseau Néva ont été réadaptées pour mieux desservir les établissements. Sur le territoire, les transports scolaires continuent d'être assurés par le réseau régional Nomad. Mais dès septembre, l'un et l'autre seront gratuits pour les familles.

Pensez à inscrire votre enfant !

Attention, même gratuite, une carte de transport scolaire nominative reste obligatoire pour chaque enfant de moins de 18 ans résidant sur le territoire et utilisant régulièrement les réseaux Néva ou Nomad pour se rendre dans son établissement scolaire.

Si votre enfant réside à Granville et est scolarisé à Granville, il voyage sur le réseau Néva :

- Inscrivez-le entre le 27 juin et le 2 septembre sur granville-terre-mer.fr/déplacements, et munissez-vous d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.
- Un souci avec Internet ?
  L'inscription sera possible auprès du service Mobilités Néva, lors de permanences à l'Agora, quartier Saint-Nicolas, à Granville, du 27 juin au 8 juillet et du 22 août au 2 septembre, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Si votre enfant réside sur l'une des communes de Granville Terre & Mer (hors Granville) et est scolarisé sur le territoire ou en dehors, il voyage sur le réseau Nomad :

- Inscrivez-le entre le 14 juin au 31 juillet sur nomad.normandie.fr

RETROUVEZ LES CARTES, POINTS D'ARRÊT, HORAIRES ET TOUTES LES INFOS SUR GRANVILLE-TERRE-MER.FR/DEPLACEMENTS

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

Granville Terre & Mer
Communauté de Communes

NOUVEAU

RÉSEAU NÉVA 2022



Légende

- Ligne 1 : YQUELON Les Cèdres <> GRANVILLE Cours Jonville
- Ligne 2 : YQUELON Haute- Lande <> DONVILLE-LES-BAINS <> GRANVILLE <> ST PAIR / MER ZA Croissant
- Ligne 3 : GRANVILLE ZA Prétôt <> GRANVILLE Haute Ville
- Arrêt dans un sens
- Arrêt dans les 2 sens
- Terminus
- Sens de circulation
- P Parking gratuit
- V Abri vélo

néva les Mobilités de Granville Terre et Mer

LE RÉSEAU NÉVA

Le nouveau réseau NEVA, mis en place par Granville Terre et Mer sur les 4 communes du canton (Donville, Granville, Saint -Pair et Yquelon) avec ses 3 lignes, a été lancé le 1er juillet 2022.

La commune d'Yquelon est desservie par 2 lignes :

- Ligne 1 (verte sur le plan) : Yquelon les Cèdres - Granville Cours Jonville
- Ligne 2 (rouge sur le plan) : St Pair ZA Croissant - Granville - Donville - Yquelon Haute-Lande

Le réseau NEVA fonctionnera du lundi au samedi. Les horaires sont affichés aux différents arrêts et sont disponibles en mairie.

Le Plan LOCAL d'urbanisme Intercommunal

PLUI

La Communauté de Communes Granville Terre et Mer étant compétente en matière de plan local d'urbanisme, celle-ci a engagé en 2018 l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sur l'ensemble de ses 32 communes.
Ce document d'urbanisme prévoit l'aménagement du territoire et l'urbanisation à l'horizon 2035.
Un diagnostic a été réalisé. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) résume succinctement le projet politique du territoire et définit les grands choix d'aménagement.

Le PADD est organisé autour de **4 axes** :

Axe 1 : Pour un environnement et des paysages préservés, protégés et mis en valeur.

Axe 2 : Pour un développement structuré prenant en compte les spécificités du territoire et traduisant une politique de l'habitat ambitieuse.

Axe 3 : Pour un développement économique équilibré privilégiant l'optimisation du foncier.

Axe 4 : Pour un territoire solidaire et organisé.

Pour s'exprimer

- Le public pourra faire connaître ses observations au fur et à mesure de la phase d'élaboration du projet en les consignant dans un registre de concertation ouvert à cet effet au siège de GTM et à la mairie d'Yquelon.
- Les demandes formulées par écrit pourront également être déposées ou adressées par courrier dès la prescription du PLUI au siège de Granville Terre & Mer à l'attention du service urbanisme : 197, avenue des Vendéens (BP 231) - 50402 Granville Cedex



L'épicerie sociale

L'Epicerie Sociale du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale a organisé sa collecte annuelle les 8 et 9 avril derniers avec le soutien des grandes et moyennes surfaces locales.

Cette collecte permet d'assurer la diversité et la variété des produits proposés au sein de la structure d'aide alimentaire intercommunale.
Les bénévoles ont ainsi pu récolter près de 8 tonnes de marchandises.
Yquelon a contribué à cette opération par l'intermédiaire des bénévoles et des élues de la commune.

Pour toute information : epicerie-sociale.sias@wanadoo.fr

Syndicat Intercommunal d'Action Sociale :
766 avenue des Matignon - 50400 GRANVILLE

QUIZ

LES RÉPONSES

NOTE SUR 10 :
Si vous n'avez pas la moyenne, vous n'avez plus qu'à vous remettre au « boulot » (!) ou bien vous promener vers la prairie du bourg...

1. Le noisetier (2 points)
2. Le chêne sessile (2 points)
3. L'aulne glutineux (2 points)
4. Le sureau noir (2 points)
C'est beau mais c'est où ?
5. Le Boscq longeant la prairie du bourg (2 points)

TOTAL = 10 POINTS

MÉDECIN

Dr Emmanuel GERMAIN
Téléphone : 09 81 64 99 76

ÉCOLE

Téléphone :
02 33 90 87 57 (Yquelon)
02 33 90 80 10 (Longueville)
Courriel : ecole.yquelon@wanadoo.fr

RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Téléphone : 02 33 90 87 60

ASSISTANTES MATERNELLES

Liste disponible en mairie
ou sur le site internet

CRÈCHE FAMILIALE

Renseignements à la Maison de la Petite Enfance
Téléphone : 02 33 69 20 60

LES DÉCHETS

Les déchets ménagers : le ramassage des ordures ménagères est assuré le jeudi matin par les services de la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer. Les nouveaux résidents doivent déposer leur demande de conteneur à la mairie. Les conteneurs doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte.
En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence sur le domaine public.

Déchèterie : située sur le site de Mallouet à Granville, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, fermée le jeudi sauf de mai à septembre.
Téléphone : 02 33 91 92 60

Les dépôts sauvages et la loi : Tout dépôt sauvage est considéré comme une infraction et fera l'objet d'une contravention de 120€.

Ne jetez plus vos bouchons de liège nous les récupérons ! Ils seront « recyclés » et utilisés pour la fabrication de matériaux façonnés pour l'éco-habitat. Le produit de la vente de ce liège constitue un fond humanitaire en faveur des personnes handicapées vieillissantes, en partenariat avec les Bouchons du Coeur de Normandie. Sont recyclés aussi tous les instruments d'écritures (stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, correcteurs, cartouches, stylos plume...). Deux bacs sont mis à disposition à la mairie.

L'URBANISME

Permis de construire : toute construction d'une superficie supérieure à 20 m² (garage, véranda, etc.) doit obligatoirement faire l'objet d'une demande de permis de construire. Une déclaration préalable doit être faite pour les constructions dont la surface plancher est inférieure à 20 m² (sous réserve d'une construction déjà existante sur le terrain). Les abris de jardin, la construction ou la modification d'une clôture font également l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

VIVRE ENSEMBLE

Les activités bruyantes : elles sont réglementées. Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
Allumage de feux : tout allumage de feux pouvant provoquer une nuisance ou une pollution, est interdit sur le territoire de la commune.

Nos amis les chiens sont les bienvenus mais pour la propreté de notre commune, nous demandons à leurs propriétaires d'être vigilants et tout animal errant sur la voie publique sera mis en fourrière.

Frelons asiatiques : signaler le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées et sa localisation précise. La destruction du nid doit être réalisée par un professionnel.

BON À SAVOIR ! LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Les rendez-vous du second semestre :

- Le repas des aînés aura lieu le 6 novembre à la salle de convivialité.
- Le Noël des enfants aura lieu le 25 novembre à la salle de convivialité.
- Les représentations du théâtre auront lieu les 2, 3, 4, 9 et 10 décembre à la salle de convivialité.
- Le concert de Noël aura lieu le 11 décembre à l'église.
- Le repas de l'association du 3ème âge aura lieu le 13 décembre à la salle de convivialité.



MAIRIE D'YQUELON

YQUELON

130, rue de la Grange Dîmière - 50400 YQUELON

Tél. 02 33 50 37 34

mairie.yquelon@wanadoo.fr

www.mairie-yquelon.fr

DU LUNDI AU VENDREDI
9H30 À 12H00 ET 13H30 À 17H00

AU COEUR DU PAYS GRANVILLAIS



Ne pas jeter sur la voie publique